

espace
politique
d'innovation
épi

MERCREDI 27 novembre 2002
De 18H 30 à 20h30

Dans le cadre d'un cycle d'« Apéritifs-Débat »

Les 35 heures : réussites et difficultés
Quels enseignements pour l'avenir ?

EPI - Association loi 1901
18C rue des Jardins
25000 Besançon
epibesancon@yahoo.fr

Cafétéria du F.J.T des Oiseaux, rue des Cras
(Entrée gratuite avec cette invitation)

Les "35 heures" : une mesure-phare du Gouvernement Jospin. Depuis des années, la revendication des "35 heures" figurait dans le "top 5" des revendications syndicales, au moins pour certaines organisations. Comme un slogan unificateur, pour les salariés (leurs conditions de vie) et pour les chômeurs (accédant à un emploi par partage du travail).

Applaudie ici, vouée aux gémonies là, la mesure n'a pas laissé indifférent lorsqu'elle a été décidée et mise progressivement en application.

Sensée symboliser par excellence une "politique de gauche", les salariés - notamment les moins qualifiés - ne se sont pas montrés reconnaissants lors de leur vote. Ni les salariés, ni leurs syndicats, ni même les partis de gauche ne se montrent très pugnaces pour défendre la mesure maintenant que l'actuel gouvernement la remet largement en cause.

Il y a comme un malaise... Alors, EPI a décidé d'en débattre !

Le sujet est large, alors nous vous proposons de discuter en particulier des points suivants :

- L'appréciation des "35 heures" diffère selon les catégories de salariés : qu'est-ce qui explique l'insatisfaction de *salariés parmi les moins qualifiés* ?
- L'ARTT semble avoir posé problème dans les *petites entreprises* : quels problèmes ?
- Les "35 heures" ont été une mesure pour l'ensemble des salariés : dans une société complexe et aussi diversifiée que la nôtre, *une réponse unique par la loi* est-elle encore pertinente ?

Pour aborder ce sujet et engager un débat, EPI a invité :

- **M. Alain MARTINATTO, Secrétaire du Syndicat CFDT Construction-Bois**
- **M. Luc GENTIT, Chef d'une petite entreprise du Bâtiment**

Ca vous intéresse ? Venez en discuter avec nous !

Invitez largement autour de vous des personnes intéressées par le débat !

Apéritif-débat organisé pour EPI par François Lacaille

Informations : François Lacaille au 03 81 80 77 33 ou epibesancon@yahoo.fr

EPI est une association loi 1901 visant à :

- *favoriser le débat ouvert et libre, l'exploration de voies nouvelles pour une société dynamique, plus démocratique, plus solidaire et respectueuse de l'environnement,*
- *permettre à des personnes d'origines professionnelles et associatives diverses, de se rencontrer, d'échanger et de débattre,*
- *ouvrir des réflexions sur des enjeux politiques et de société et susciter des propositions.*